



Dominique GODBILLE
Maire

Le mot du Maire

“Ce n’est pas parce que les choses sont difficiles que nous n’osons pas, c’est parce que nous n’osons pas qu’elles sont difficiles”.

Sénèque

Chers habitants,

Je suis réellement désolé pour l’image de MARLE qui a été donnée. J’aimerais que nous passions à autre chose. Beaucoup d’entre nous ont mal vécu cette période (articles dans les journaux, etc...).

C’est un moment particulier pour moi et pour notre future équipe. J’ai confiance en cette équipe diverse de par les âges, les parcours professionnels, les expériences de chacun qui peuvent être un enrichissement pour le groupe, pour la commune. J’ai eu l’habitude dans mon parcours professionnel de travailler en équipe.

Dans cette élection, nous avons des “concurrents” mais ils font partie du Conseil Municipal aussi, et une bonne idée, quelque soit la personne qui l’exprime, reste une bonne idée. Faire vivre la démocratie, c’est débattre ensemble, c’est savoir écouter l’autre avec ses idées différentes, c’est accepter l’autre, c’est donner et recevoir, c’est recevoir et donner. C’est l’envie réelle de vouloir travailler pour les autres et pas pour soi qui doit prévaloir.

L’équipe c’est aussi le personnel de la Mairie, des ateliers, des écoles, de la cantine, de la bibliothèque ...

Nous avons un engagement pour la ville et un engagement commun.

Travailler ensemble c’est avoir des projets pour la ville de MARLE, pour les habitants. Avoir des projets, c’est en quelque sorte le ciment qui peut, qui doit nous unir, qui doit nous réunir. Je sens une envie réelle de travailler ensemble.

Nous allons rapidement nous répartir en équipes de travail, en commissions et essayer de réussir, réussir de bons et beaux projets pour MARLE : continuer la réhabilitation de l’Eglise, des bâtiments communaux, voir l’aide que nous pourrions apporter aux commerçants, voir l’accompagnement possible aux personnes âgées, aux malades pour la vaccination, ... D’autres, en rapport avec le cadre de vie sont possibles. Nous avons dans nos projets un parc pour les enfants et leur famille. Au fur et à mesure, d’autres actions proposées lors de notre élection, verront le jour.

Des projets, des demandes de subventions pour en financer en partie certains, sont possibles en liaison avec l’Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes. Nous allons nous mettre au travail et beaucoup d’entre nous piétinent d’impatience.

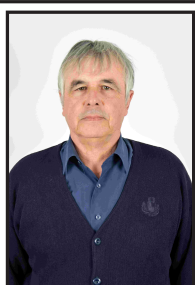
Nous devons communiquer davantage entre nous et, entre la Mairie et les habitants.

Je ne suis pas un naïf béat ni un béat naïf mais avec l’équipe que nous formons, je suis assez positif dans nos chances de réussite.

“Si tu veux connaître quelqu’un, n’écoute pas ce qu’il dit mais regarde ce qu’il fait”.

Dalaï Lama

Cordialement, Le Maire, Dominique GODBILLE.



Dominique **GODBILLE**
Maire

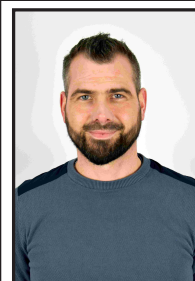
Le nouveau Conseil Municipal



Thomas **NOWAK**
Ajoint au maire
Délégué communautaire



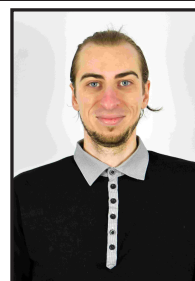
Liliane **PERTIN**
Ajointe au maire
Déléguée communautaire



Anthony **SEROUART**
Ajoint au maire



Sylvie **ROUAN**
Ajointe au maire
Déléguée communautaire



Jonathan **MOUNY**
Ajoint au maire



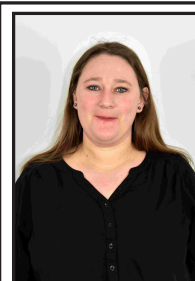
Olivier **COCU**
Conseiller Délégué municipal



Vincent **PEROMET**
Conseiller Délégué municipal
Délégué communautaire



Magalie **ALIZARD**
Conseillère municipale



Magalie **CASTELLE**
Conseillère municipale



Dominique **GAPE**
Conseillère municipale
Déléguée communautaire



Vanessa **HIVIN**
Conseillère municipale



Lucie **LIBERT**
Conseillère municipale



Nicolas **MAIGREZ**
Conseiller municipal



Jean-Luc **PERTIN**
Conseiller municipal
Délégué communautaire



Karine **LAMORY**
Conseillère Déléguée municipale
Déléguée communautaire



Vincent **MODRIC**
Conseiller Délégué municipal
Délégué communautaire



Patrice **DETREZ**
Conseiller municipal



Isabelle **SCHMERBER**
Conseillère municipale

MAIRIE DE MARLE

Tél : 03.23.21.75.75 - Fax : 03.23.21.59.87

Horaires secrétariat :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : **08h30-12h00 / 13h30-17h00**

Samedi : **09h00-12h00 à compté du mois d'avril**

Courriel : contact@ville-marle.fr

Site internet : <https://www.ville-marle.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/villedemarle>

Vos élus à votre écoute :

- **le Maire** : Dominique GODBILLE
sur rendez-vous au : 03.23.21.75.75
- **les Adjoints** sont disponibles sur rendez-vous
les samedis matins de 9h à 12h
- **le CCAS** : Liliane PERTIN les mardis :
6/04 * 4/05 * 8/06
7/09 * 5/10 * 9/11 * 7/12
de 14h à 16h en Mairie de Marle

}2021

- Distribution **Banque Alimentaire** :
les 2ème et 4ème mardis du Mois 9h30-10h30
à la Chapelle Saint-Nicolas
- **les Conseillers Départementaux** :
Pierre-Jean VERZELEN - Isabelle ITTELET
1er et 3ème vendredis du mois de 11h à 12h en Mairie
- **l'Avocat Conseil** : Tous les 2èmes Lundis
du mois de 9h30 à 11h30 en Mairie

- **France Victimes 02** : Séverine KLIMECK
sur Rendez-vous au : 03.23.20.65.61
- **l'Assistante Sociale** : sur Rendez-vous
Tous les mardis de 09h30 à 11h30
- **SoliHa** : Rénovation - Energie / en Mairie
1er mardi du mois de 9h30 à 10h30
- **SoliHa** : Amélioration de l'habitat / en Mairie
3ème mercredi du mois de 15h30 à 16h30

RECOMPENSE



Le vendredi 17 juillet 2020, à la salle Simone Signoret, nous avons reçu les élèves de CM2 qui vont peu à peu quitter l'enfance et affronter une période riche mais troublée qui est l'adolescence.

L'entrée au collège signifie devoir acquérir les qualités nécessaires à leur réussite scolaire tels que l'autonomie, la confiance en soi et le goût du succès.

Leur travail scolaire ne sera plus seulement une obligation mais une promesse d'avenir.

Nous nous sommes rassemblés afin de remettre à chacun d'eux *une calculatrice scientifique* en leur souhaitant une belle réussite scolaire et en leur rappelant de ne pas oublier que la détermination d'aujourd'hui mènera au succès de demain.

LE SUIVI SCOLAIRE



L'année scolaire 2020 fut particulière avec l'arrivée de la COVID-19. Les enseignants et les élèves ont dû s'adapter afin d'échanger au mieux pour pouvoir poursuivre le programme scolaire. Nous en profitons d'ailleurs pour saluer l'investissement de la directrice à travers ses échanges quotidiens avec les professeurs et les parents d'élèves lors de cette période.

L'ENT ONE mis en place gratuitement par le département pendant le confinement va désormais être poursuivi et financé par la municipalité de Marle afin d'assurer le suivi scolaire des élèves et permettre aux parents d'avoir toutes les informations dans les meilleurs délais.

LA DESINFECTION DU MATERIEL ET DU MOBILIER



Lors des vacances scolaires les agents d'entretien font un travail remarquable dans toutes les écoles et à la cantine.

Tout le matériel et le mobilier sont désinfectés afin d'assurer la rentrée des élèves dans des locaux propres et sains.

Nous tenons à tous les remercier pour leur dévouement et leur travail accompli pour veiller au bien-être de nos enfants.

Lors du nouveau protocole du 02 novembre 2020, un nouvel agencement des tables au restaurant scolaire a dû être mis en place afin de respecter la distance de 2 mètres entre les élèves de classes différentes.

Ce nouvel agencement a un impact sur la capacité d'accueil et les nouvelles inscriptions seront donc limitées afin de pouvoir appliquer ce protocole.



DOTATION DE L'ETAT

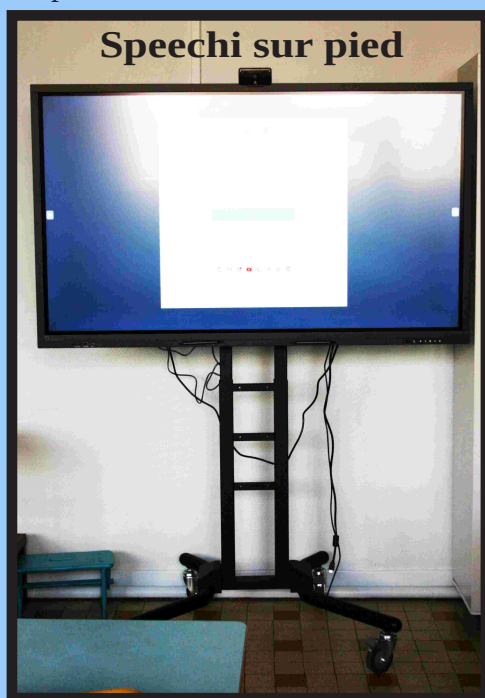
L'Etat a débloqué 10 Millions d'Euros afin de doter les écoles élémentaires en matériel informatique.

Les écoles élémentaires de Marle ont été retenues par la Direction Académique afin de tester le déploiement d'équipements numériques.

Cette dotation inattendue de l'Etat est une véritable opportunité pour nos écoles.

Ce matériel numérique va permettre aux élèves :

- de se familiariser aux usages numériques éducatifs en classe
- de transformer leur stratégie d'apprentissage tout en développant leurs connaissances numériques
- de garantir la continuité pédagogique en cas de rupture des enseignements en présentiel



LES CHOCOLATS DE NOËL

Le vendredi 18 décembre 2020, nous nous sommes rendus dans les écoles à la rencontre des enfants afin de leur apporter un petit sachet de Noël rempli de bonbons dans le respect des gestes barrières. Ils étaient tous ravis et nous en avons profité pour échanger avec les enfants et l'équipe enseignante en leur souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.



LA RENTREE SCOLAIRE

En collaboration avec Céline DRON, Directrice des écoles, nous avons fait le point sur le déroulement de la rentrée scolaire 2020 afin de mettre en place les dispositifs nécessaires du protocole sanitaire face à la COVID-19.

La rentrée a été certes différente cette année mais elle s'est passée dans de bonnes conditions et dans le respect de tous.

Nous devons tous nous sentir concernés face à cette épidémie et prendre le plus de précautions possibles. Les agents désinfectent les locaux tous les soirs et un passage supplémentaire se fait le midi afin de désinfecter les poignées de porte ainsi que les sanitaires.

Nous vous demandons de respecter les mesures en place aux abords et au sein des écoles pour le bien de tous.



VACANCES SCOLAIRES 2020-2021

Vacances de printemps :

du samedi 24 avril

au dimanche 09 mai

Pont de l'ascension :

du mercredi 12 mai

au dimanche 16 mai

Vacances d'été :

mercredi 07 juillet.

HORAIRES DE CLASSE



*Hors période
de crise sanitaire :*

Site des Remparts :
08h50 - 11h50
13h20 - 16h20

**Site Bois Joli
et Jean Macé :**

09h00 - 12h00
13h30 - 16h30

Site Jules Ferry :

09h05 - 12h05
13h35 - 16h35

GARDERIE

Hors période de crise sanitaire :

Site des Remparts :

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
07h45 à 08h40

Site Bois Joli :

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
07h45 à 08h50
(élèves Bois Joli
et Jean Macé)

Site Jules Ferry :

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
07h45 à 08h55

Site Jean Macé :

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
16h30 à 17h45
(élèves des Remparts
et Bois Joli)



ETUDES

Hors période de crise sanitaire :

Site Jean Macé :

16h30 - 17h45

Site Jules Ferry :

16h35 - 17h45

Les garderies et les études sont entièrement financées par la Mairie de Marle.

Les nouveaux horaires mis en place lors de la crise sanitaire ont été transmis aux parents via le protocole remis sur l'ENT ONE ainsi que sur les panneaux d'affichage devant les écoles.

Sylvie ROUAN

CCAS

Depuis mon élection à la commission du CCAS, avec mes collègues nous avons étudié tous les dossiers pour faire valoir les droits des bénéficiaires. A ce jour une centaine de personnes bénéficient de cette aide. Le montant de cette participation est de 3 euros par personne, pour deux distributions par mois.

Nous avons une nouvelle équipe de bénévoles et tous très dévoués à l'action sociale. Nous avons des projets pour aider ces familles qui ont besoin de notre soutien.

J'assure également une permanence à la Mairie une fois par mois, et réponds aux besoins de chacun.

Les colis de Noël, distribués aux personnes de plus de 60 ans, ont eu un très franc succès.

Je tenais à remercier les marlois des messages de sympathies pour cette opération, ainsi que les bénévoles et les élus pour l'aide qu'ils m'ont apportée lors de cette distribution.

Avec la crise sanitaire que nous rencontrons, des familles se retrouvent dans le besoin. Je reste à leur disposition et à leur écoute pour trouver des solutions pour les aider.

Merci de votre confiance.

Cordialement. Liliane PERTIN



COMITÉ DES FÊTES



Nous connaissons une année difficile avec la Covid-19, beaucoup de manifestations ont été annulées à cause des restrictions sanitaires.

La fête communale a été maintenue malgré tout. Les enfants de Marle ont chacun pu profiter de deux tickets de manèges offerts par le Comité des Fêtes.

Le spectacle prévu pour Noël a lui été annulé et remplacé par une distribution de chocolats au domicile des enfants.

Pour Pâques, il y aura une distribution de chocolats pour les enfants Marlois nés entre de 2008 et 2021.

SAMEDIS 03 et 10 AVRIL 2021

de 9 h à 17 h 30

Salle Simone Signoret.

Concernant toutes les autres associations, nous allons nous réunir afin de préparer des actions communes dès que les conditions nous le permettront. Il y a beaucoup de potentiel dans nos associations et nous devons ensemble faire vivre (revivre) MARLE.

Nous espérons que les lotos, les marchés, les spectacles pourront revenir rapidement au sein de notre commune afin que nos concitoyens puissent de nouveau se rencontrer et échanger lors de moments conviviaux.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS ENCOMBRANTS



Service mis en place pour les personnes âgées ou ne possédant pas de véhicule ou de remorque.

Pour les branches, arbustes, haies, etc ...
Tous les vendredis par la ville de Marle.

Uniquement sur réservation en téléphonant en Mairie au :

03.23.21.75.75 (pour intervention le vendredi suivant)

Les Lundis, Mardis, Mercredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le Jeudi de 8 h 30 à 12 h

Attention : Vous devez indiquer le type de déchet, la quantité et laisser vos coordonnées téléphoniques de façon à pouvoir vous contacter ce jour-là si besoin.

TRAVAUX

Nous allons vous présenter en quelques lignes les différents travaux de l'année écoulée ainsi que quelques projets pour 2021.

LES SERVICES TECHNIQUES

Je commencerai par saluer le travail des différentes équipes qui constituent les services techniques.

Travaillant dans l'ombre la plupart du temps, ce sont eux qui contribuent à l'entretien des espaces verts, à la propreté ainsi qu'à la réalisation des travaux en interne dans les locaux communaux.

Par exemple, en 2020, les agents ont réalisé la réfection du sol d'un appartement de la Gendarmerie, la réfection d'une salle de classe de l'école Jules Ferry, la confection de colombariums dans le cimetière et bien d'autres travaux.



COLOMBARIUMS



ECOLE JULES FERRY



LES ECOLES



Ensuite, en partenariat avec la commission de Sylvie Rouan (adjoite aux affaires scolaires) c'est le remplacement de la chaudière d'une école qui a été effectué pour permettre aux enfants de pouvoir étudier dans un environnement confortable. C'est aussi le changement de fenêtres de toit de l'école Maternelle des Remparts qui depuis longtemps ne jouaient plus leur rôle au niveau étanchéité, et la rénovation du tapis de sol extérieur du petit train afin que cette structure puisse de nouveau être utilisée par les enfants.

Le volet métallique de l'école du Bois Joli a été remplacé par un volet roulant en aluminium motorisé.

Des travaux d'aménagement engendré par la dotation de l'Etat ont été nécessaires sur les sites Jules Ferry, Jean Macé et Bois Joli afin d'obtenir un meilleur débit internet en installant la fibre.

LE CEDRE



Un autre sujet qui nous paraissait important de traiter en priorité était la mise en sécurité du Cèdre situé dans le parc de la bibliothèque. Depuis de nombreuses années, ce magnifique arbre perdait régulièrement ses branches. Après un diagnostic établi par l'ONF, la décision de procéder à l'haubanage de celui-ci a été prise afin de garantir le passage des riverains ainsi que celui des écoliers qui empruntent ce chemin pour rejoindre la cantine.



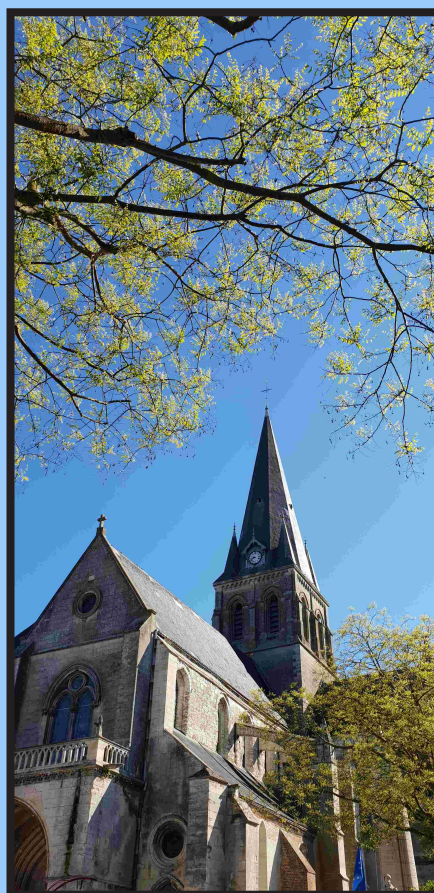
L'EGLISE NOTRE-DAME



Dernièrement, nous avons lancé la consultation d'entreprises pour la réalisation d'une étude de diagnostic de l'état sanitaire de la charpente, de la couverture et des maçonneries de l'Eglise Notre-Dame afin de connaître l'étendue des dégâts et des travaux à réaliser.

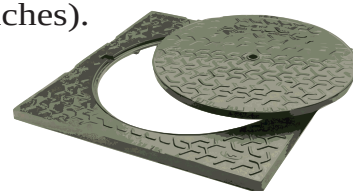
Fer de lance de notre campagne, l'Eglise de Marle reste et restera toujours notre priorité à tous.

Il est bien évident que Paris ne s'est pas construit en un jour.



COMMISSION TRAVAUX

Pour 2021, toute l'équipe de la commission des travaux continuera à travailler ensemble sur des sujets qui nous tiennent à coeur telle que la pollution sonore des tampons en fonte des rues Dr Galloy, Charles De Gaulle, Avenue Carnot, Cyrille Liébert et Général Leclerc (la solution envisagée aujourd'hui est le remplacement de tous les tampons en plusieurs tranches).



PROJETS

Ensuite, des projets comme la création d'un parc pour enfants, la plantation d'arbres, la création de massifs fleuris ou encore la réfection de nombreux trottoirs sont en discussion.



Anthony SEROUART

NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL



Mesdames Messieurs, les Marlois, je me nomme LECLERC Anthony et je suis le nouveau policier municipal de votre ville. J'ai 40 ans. Je suis marié et père de 2 enfants.

J'ai fait partie de l'institution gendarmerie pendant 21 ans. J'ai exercé au peloton autoroute de Niort (79) de novembre 1999 à novembre 2002, puis à l'escadron de gendarmerie mobile de Saint Quentin (02) de mai 2003 à novembre 2009. Le 15 novembre 2009, j'ai été affecté à la brigade de LA FERRE (02) appartenant à la communauté de brigade de CHAUNY, au sein de laquelle j'ai travaillé jusqu'au 31 octobre 2020.

Aujourd'hui, mon parcours professionnel m'a permis d'acquérir un certain savoir-faire, un savoir être, et de solides connaissances que je compte mettre au service de la ville de MARLE.

NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE



Je m'appelle Renaud ALLART, j'habite à Vienne et je suis père de deux enfants. J'étais précédemment coordinateur espaces verts pour une association à Saint Quentin, responsable de production et des ventes en pépinière, ouvrier puis chef d'équipe en espaces verts dans différentes sociétés et associations...

J'ai occupé des postes variés qui m'ont amené progressivement à diriger des équipes et planifier leurs travaux.

Je connais bien la ville de Marle, et tâcherai de me montrer à la hauteur des attentes des Marlois et Marloises concernant les travaux de la ville et de son embellissement.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouvertures

Mercredi :

13 h 30 - 17 h 30

Vendredi :

09 h - 12 h

14 h - 17 h

Samedi :

14 h - 17 h

Service à domicile

Le 1^{er}

Mercredi

de chaque mois

de 10 h à 12 h

Informations au :

03.23.20.56.77

ou en réservant

en ligne par mail :

biblio.marle@orange.fr

CIMETIÈRE



**Horaires d'ouvertures
du Cimetière**

En été

**du 1^{er} Avril au 30 Septembre
de 8 h 00 à 21 h 00**

en hiver

**du 1^{er} Octobre au 31 Mars
de 8 h 00 à 18 h 00**

ETAT CIVIL

Depuis le 1^{er} Janvier



2020

69 décès

4 mariages

5 pacs

10 naissances

2021

7 décès

0 mariage

0 pacs

3 naissances

PERCEPTION

La trésorerie de Marle est définitivement fermée.



Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE
PROXIMITÉ**

Partenaire agréé
de la direction générale
des Finances publiques

Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital...
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

